

VILLE de ROYAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL

Séance du 30 Juin 1958

OBJET :

Avis favorable à la  
cession d'un stand des  
Galeries Commerciales:  
cession Villè-Bassot

L'an mil neuf cent cinquante huit, le trente Juin à 17 h 30  
le Conseil Municipal de Royan s'est assemblé au lieu ordinaire de  
ses séances sous la présidence de M. Max Brusset, Député Maire en  
session ordinaire d'après convocations faites le 24 Juin 1958

Etaient présents : MM. Max Brusset, Maire, Seugnet, Reutin, Cas-  
telnau, Couzinet, Gaussel, Pouget, Counil, Guillaud, Brotreau, Barrière  
Camblong, Domecq, Bourdeille, Narteau, Melle Fouché, MM. Rochegereux,  
Grussenmeyer, Dufour, Papeau, Guichaoua.

Représentés ; M. Barrot par M. Brusset  
M. Etcheber par M. Camblong

Secrétaire : M. Camblong

M. le Président expose que trois stands des Galeries Commercia  
les font l'objet d'une demande de cession de concession. Les candidats sont  
M. Bassot, M. Rambaud -Mlle Neau

M. Bassot andré, demande à installer un commerce de produits  
et de tirages photographiques dans le stand n° 8 qui fut autrefois attri-  
bué à M. Deau.

Le Conseil Municipal est d'avis de passer avec M. Bassot, un  
acte de concession de 120.442 frs par an et de l'autoriser à y exploiter  
le commerce sus mentionné dans les conditions et les limites définies  
dans l'acte de concession et le cahier des charges en usage pour les Ga-  
leries Commerciales.

Il est entendu que le prix de location s'entend par année ci-  
ville entière.

Fait et délibéré à Royan, les jour, mois et en susdits  
Ont signé au registre MM. les membres présents

VU  
ROCHEFORT S/MER le 8 Juillèt 1958  
Pr le Sous-Préfet  
le Sous-Préfet de Saintes  
signé:illisible

Pour copie conforme  
Mairie de Royan, le 16 Juillet 1958  
Pr le Député-Maire  
l'Adjoint Délégué,

L. SEUGNET

POUR EXTRAIT CONFORME  
Pr le Maire  
L'Adjoint Délégué,